



Document complémentaire à l'article Les Fiches Matricules en Gironde
http://www.cahiersdarchives.fr/publications/armee/armee_fichesmatricules.htm - Fiche n°1/4

Quelles informations sont portées sur les fiches ?

La présentation des fiches a légèrement varié au fil du temps. Cependant sous une forme ou une autre, elles reprennent à peu près les mêmes informations.

Partie gauche :

Nom, Prénom
Etat civil - Filiation
Profession et adresse.

Canton du conscrit, numéro de tirage et décision du conseil de révision : « propre au service », « fils de veuve », « engagé volontaire », etc. Jusqu'en 1905 (date de la fin du tirage au sort) un temps variable de service selon qu'ils avaient tiré un « bon » ou un « mauvais » numéro.

Détail des services dans les différents temps des obligations militaires (armée active, armée de réserve, armée territoriale, réserve de l'armée territoriale).

Condamnations et antécédents judiciaires.

Campagnes et décorations.

Partie droite :

The form is a vertical rectangular card divided into several sections. On the left side, there are sections for 'ÉTAT CIVIL', 'DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS', 'DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES', 'ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS', and 'CAMPAGNES'. On the right side, there are sections for 'SIGNALEMENT', 'CORPS D'AFFECTATION', 'LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES', and 'DÉTAILS'. Three white arrows point from the right side of the page to specific fields: the top right for the matricule number, the middle right for corps of assignment, and the bottom right for successive addresses.

Le numéro matricule du conscrit.

Sa classe de mobilisation – elle peut être différente de celle de sa « classe » (année de naissance + 20).
Son signalement.
Son degré d'instruction.

Ses corps d'affectation.

Ses adresses successives jusqu'à la fin de ses obligations militaires.